

## Message d'intérêt public

## La sécurité autour du barbecue commence avant son allumage

**Date de début : 16 juillet 2026**

**Date de fin :** 13 aout 2026

## À l'échelle du Nunavut

**60 s**

Grand nombre de Nunavoises et Nunavois sortent leurs barbecues, signe que la saison estivale est bien commencée. Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut profite de cette occasion pour rappeler qu'il est important d'adopter des habitudes sécuritaires et de prendre quelques instants pour inspecter un barbecue avant de cuisiner en plein air.

Assurez-vous que les tuyaux, les raccords et les bouteilles de propane sont en bon état et n'ont subi aucune dégradation. Utilisez toujours un barbecue à l'extérieur, dans un endroit bien ventilé.

Lorsque vous cuisinez, restez près du barbecue, et tenez les enfants et les animaux de compagnie à distance. Ne laissez jamais un barbecue allumé sans surveillance.

Une fois la cuisson terminée, assurez-vous que les bruleurs sont bien éteints et que la valve de la bonbonne est correctement fermée.

Les raccords non étanches et les barbecues laissés sans surveillance ou dont les brûleurs sont mal éteints peuvent rapidement provoquer un incendie. En prenant quelques moments pour inspecter votre équipement et en restant près du gril lorsque le barbecue chauffe, vous protégez votre maison, votre famille et votre entourage.

Pour d'autres renseignements sur la prévention et la sécurité incendie, consultez la [page web du Bureau du commissaire aux incendies](#) du gouvernement du Nunavut.

###

**Personne-ressource pour les médias :**

Ryleigh Hubert  
Spécialiste principale en communication de crise  
Ministère des Services communautaires  
867-222-4262  
[RHubert@gov.nu.ca](mailto:RHubert@gov.nu.ca)